

DES PROTESTANTS DANS LA VALLEE DE LA ROYA/BEVERA

1^{ERE} PARTIE

Le XVI^e siècle

Myriam A. Orban

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| AVERTISSEMENT | 1 |
| PRELIMINAIRES | 2 |
| LES HERETIQUES | 3 |
| Les Vaudois..... | 3 |
| Dans le comté de Nice..... | 3 |
| Sospel, Saorge et La Brigue au XV ^e s. | 4 |
| Dans le comté de Tende | 5 |
| Claude de Savoie, comte de Tende, une conversion ? | 5 |
| LES VESTIGES DE L'HISTOIRE | 8 |
| La grotte des <i>Cauette</i> (parfois <i>couette</i> ou encore chouettes)..... | 8 |
| Des linteaux..... | 9 |
| BILAN | 10 |

AVERTISSEMENT

Dans cet article j'ai rassemblé quelques éléments concernant la présence des Vaudois dans la vallée de la Roya et la « conversion » des comtes de Tende au protestantisme¹. Parmi les informations récoltées, notons plus particulièrement celles de chercheurs italiens et quelques chroniques des XVII^e et XVIII^e siècles. Les procès des inquisiteurs restent à étudier dans l'ancien comté de Nice et apporteront certainement un éclairage supplémentaire.

La notion de frontière n'existe pas à cette époque ; les prédicateurs passent d'un village à l'autre, seules paraissent mieux délimitées les prérogatives des évêchés. L'espace à définir pour cette étude est donc problématique qu'il soit géographique, politique ou encore religieux (l'impact des mouvements « hérétiques » et par conséquent des procès intentés par l'inquisition). J'ai circonscrit mes recherches aux villages et villes se situant dans l'actuel département des Alpes-Maritimes sachant qu'il est aussi possible de délimiter le territoire tels

¹ Au XVI^e siècle. S'agit-il du valdéisme ou de la Réforme calviniste ? Les Vaudois se sont rapprochés de celle-ci en 1532 au synode de Chanforan du Val d'Angrogne dans le Piémont italien.

qu'ils apparaissent selon les échanges commerciaux au XVI^e s. donc englobant les villes et villages se situant du côté italien.

Je remercie toute personne ayant fait des recherches locales sur ce sujet de se faire connaître et si besoin est, de rectifier les erreurs qui pourraient apparaître suite aux difficultés à interpréter les documents en ma possession et à les resituer dans un contexte à la fois local mais aussi global mais certainement moins « partisan » ; il faut se garder de l'interprétation d'historiens catholiques qui développe de manière catégorique les intentions de Claude de Tende en tant que Gouverneur de Provence ou encore minimise la présence des Vaudois.

PRELIMINAIRES

La présence des Vaudois est attestée dans les vallées de la Roya et de la Bévéra notamment à Tende, Saorge, Sospel et à La Brigue ainsi que dans des villages situés de l'autre côté du col de Tende (Limone², Vernante³) dès le XIII^e s. Ceux-ci prêchent une réforme de l'Eglise dans une région où nombre de superstitions, voire d'hérésies, fleurissent, et où les procès en sorcellerie sont courants.⁴ Le comté de Tende, fief d'une famille seigneuriale très puissante, est indépendant du duché de Savoie (il sera cédé en 1574⁵). Tende est un lieu de passage stratégique sur le chemin qui mène de l'autre côté du col, vers Limone, Vernante et Cuneo. Une seule sente peut alors être empruntée pour se rendre sur la côte méditerranéenne : le chemin Tende-La Brigue-Triora⁶-Taggia, une des routes du sel.

Dès son apparition le mouvement de réforme religieuse initié par Luther, Calvin, Zwingli, s'est répand dans le Sud de la France et la Provence. Après le massacre de Mérindol en 1545 ils ont fui la Provence et ont trouvé refuge dans les hautes vallées alpines des Etats de Savoie et plus particulièrement dans le comté de Tende où ils ont été bien accueillis. L'anticléricisme partagé par les seigneurs féodaux et le souci d'indépendance vis-à-vis des grandes puissances auraient éveillé, peut-être, un courant d'empathie qui ne serait pas étranger à ces migrations. Cet anticléricisme est à associer au prosélytisme valdéiste.

² Actuellement en Italie.

³ *Id.*

⁴ PASCAL Arturo, *La Riforma nei dominî sabaudi delle Alpi Marittime occidentali*, Torino, 1964.

⁵ Cf. COUZIN Thierry, « Le 1er septembre 1574 s'engage une procédure de dépôt du château de Tende à l'initiative du comte Giacinto d'Urfé, mari de Renata, fille de Claude de Savoie comte de Tende, en hommage au seigneur de Beuil, gouverneur de Nice au nom du duc de Savoie, dès que le différend entre le susdit comte et le marquis de Villars serait réglé. Le 7 septembre 1574 est enregistré l'acte de dépôt d'Honoré de Savoie auprès du baron de Beuil, gouverneur de Nice, délégué par le duc de Savoie et le comte de Tende, afin d'en terminer avec le différend qui opposait, pour le dit comté, Honoré et le comte Giacinto d'Urfé, mari de Renata, fille de feu le comte Claude de Tende. Un document présentant les demandes et prétentions d'Honoré contre Renata de Savoie d'Urfé comtesse de Tende et son neveu sur le comté de Tende, Limone, Vernante, est déposé auprès du 1^{er} président du parlement d'Aix-en-Provence. Le 14 septembre 1574 fut enregistré l'acte de rémission du château et autres places fortes du comté de Tende suivant la procédure de l'hommage de Giacinto d'Urfé dans les mains du baron de Beuil et gouverneur de Nice pour le duc de Savoie jusqu'à la fin du différend déposé par Honoré de Savoie. » Cf. *L'autre comté de Nice, Tende d'après l'inventaire du fonds Paesi de l'Archivio di Corte de Turin (XII^e-XVIII^e siècle)*. NB : Le château de Tende sera détruit par les milices françaises en 1692.

⁶ Triora où eut lieu le célèbre procès en sorcellerie à la fin du XVI^e s.

LES HERETIQUES

Cathares et Albigeois sont désignés comme hérétiques. Pour ce qui est des Vaudois, - souvent la confusion est faite avec les premiers -, ils ont rejoint la liste au concile de Latran⁷. Dans l'ensemble des diocèses, la lutte pour éradiquer les mouvements dissidents est impitoyable.

Les Vaudois

Dans toute l'Europe, au XII^e s. les abus de l'Eglise appellent à un renouveau et dans quelques couvents des *frères* pratiquent la *devotio moderna*. Pierre Valdo (ou Valdesius ou Valdès ou de Vaulx) considère que la pratique de l'Eglise et des ecclésiastiques n'est pas conforme aux textes bibliques. Tenant ses débats en public, Valdo rassemble des adeptes ; le mouvement grandit. Centré sur le *Sermon sur la montagne*, Valdo proscrie le serment, la prière pour les morts, le culte des saints, rejette l'idée de purgatoire, et dénonce les abus de l'Eglise. Chassé de Lyon et excommunié, le groupe se disperse tout en prêchant le renouveau... et grandit ! Les Vaudois estiment de leur devoir de convertir et de dénoncer les erreurs et superstitions de l'Eglise en place. Certains des membres de la communauté descendent le Rhône, s'installent dans le Sud-Est de la France et dans les vallées alpines. Leur présence est attestée dans la région de Cuneo à Vernante et Mondovi ainsi que sur le versant Sud du col de Tende dès le XIII^e siècle⁸. Suivant leur vocation de missionnaires, les prédicateurs (barba/oncle) parcourent les chemins et créent des petites communautés de croyants et de sympathisants. En 1532, au concile de Chanforan, ils se rallient au mouvement de la Réforme calviniste.

Les Vaudois ont donc une antériorité historique dans la vallée de la Roya. Au XVI^e siècle leurs prédicateurs semblent devenus un véritable ordre de frères et de sœurs dont la foi est fondée sur la lecture de la Bible traduite en français.⁹ En fait il s'agit d'une « contre-culture » qui oppose à la théologie de la peur, la théologie de la Grâce. Ils annoncent la *Bonne Nouvelle*, l'annonce du salut par Grâce. « Les barbes » font de nombreux adeptes dans le Haut pays où règne l'analphabétisme et où existent encore des sorcières qui terrorisent la population. Dans les hameaux les plus reculés se sont maintenues des pratiques préchrétiennes magico-religieuses ou encore païennes.

Dans le comté de Nice

Les ducs de Savoie sont convaincus d'avoir une vocation divine et d'avoir à défendre la religion catholique contre toutes les hérésies. Et la montée du protestantisme dans leur duché les préoccupe. Mais Emmanuel Philibert qui a transféré sa capitale à Turin, et plus tard son fils, doivent composer avec les rois de France et Lesdiguières, capitaine protestant qui cherche à constituer un bloc homogène et ouvrir un passage vers la péninsule italique. Les guerres entre la France, l'Espagne et les Turcs enclenchent des conflits au niveau local mais aussi des faits moins glorieux : crimes, brigandages, rapines organisées par l'un ou l'autre camp. Mais la religion « nouvelle » s'est répandue dans l'ensemble des vallées du Var (à Puget-Théniers et Puget-Rostang, la puissante famille Richelmi organise des cultes dans sa demeure grâce à

⁷ *De nugis cunaliium*, c.31 ; éd. et trad. M. R. James, Oxford, 1914, p. 62.

⁸ Voir les cartographies de Merlo G.-G., dans *Streghe et Eretici*.

⁹ http://www.savoie-archives.fr/archives73/dossiers_sabaudia/protestants/scientifique3.php

l'envoi de prédicateurs par la comtesse de Tende). C'est cependant à Sospel, La Brigue, Saorge et Tende que les nouveaux convertis sont les plus nombreux.¹⁰

Sospel, Saorge et La Brigue au XV^e s.

Sospel, Saorge¹¹ et La Brigue, rappelons-le, font partie du comté de Nice. Pourtant, localisés dans la même vallée et territoires frontières du comté de Tende, leur situation religieuse peut être évoquée dans cette recherche, car ces villages entretiennent de nombreux échanges commerciaux ; en outre, leur parler mâtiné d'italien avec des particularités locales les rassemblent.

A La Brigue des femmes sont brûlées vives pour sorcellerie et hérésie en 1426. Une certaine Alice Ansacta afin d'échapper à la torture doit payer une somme importante¹². Un huguenot est accusé d'inceste avec sa sœur alors qu'il avéré que femme qui se trouvait à ses côtés est son épouse mais « La justice voulu qu'ils fussent frère et sœur ». En 1497, à La Brigue encore, un inquisiteur, par son zèle à pourchasser les hérétiques, oblige quelques habitants à signaler ses excès au Duc et à demander que les interrogatoires soient faits en présence du baile¹³ et des consuls¹⁴. Le duc intercèdera en faveur des Brigasques, car les abus des inquisiteurs sont nombreux et sont parfois l'objet d'enquête judiciaire¹⁵.

On note quelques dégradations attribuées aux Vaudois par le clergé catholique. Ainsi au XV^e, lorsqu'à la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines, située sur le village de la Brigue, alors à la croisée de plusieurs chemins muletiers, la fresque représentant la vierge Marie est badigeonnée, les Vaudois sont accusés. Jean-Pierre Domerego¹⁶ écrit dans son ouvrage :

« [...] C'est surtout La Brigue qui, vers le milieu du XV^e siècle, devient un centre très actif ouvert aux idées des Vaudois. Dès cette époque les prêtres de Tende, La Brigue et Saorge prêchent ardemment contre les hérétiques. Cependant beaucoup de croyants se réunissent déjà dans une grotte dite « grotte des Couettes » où des pasteurs commencent à prêcher et à enseigner directement la parole du Christ. De là, l'enseignement gagne Vernante et Sospel où les propositions nouvelles se propagent rapidement dans les masses, prédisposées depuis le siècle précédent (sic). Sospel devient un foyer d'hérétiques. En 1471, l'évêque de Vintimille se présente dans la ville. Avec l'approbation du gouverneur de Nice, il fait élever un grand bûcher sur les rives de la Bévéra et fait brûler vives une dizaine de personnes convaincues d'être hérétiques. La persécution ne cesse pas un seul instant car, dès 1488, le pape Innocent VIII proclame une nouvelle croisade contre les Vaudois. Les ducs de Savoie se montrent très cruels à l'égard de leurs sujets épousant les idées nouvelles. On voit même le vice-gouverneur Claudio Bonardi venir en personne à Sospel afin d'allumer de nouveaux bûchers. »

¹⁰ PASCAL Arturo, *Ibid.*

¹¹ A Saorge, on lit le tétragramme en hébreu sur l'autel de la chapelle du Castou, inscription hébraïque plus courante chez les protestants que chez les catholiques.

¹² PASCAL Arturo, *Ibid.*

¹³ Baile : représentant du seigneur et officier de sa justice.

¹⁴ Avec l'enrichissement les villageois ont acquis des droits et privilèges, les Consuls représentent les villageois, assurent la justice.

¹⁵ Cf. le procès Griot

¹⁶ DOMEREGO J.P., *Sospel, l'histoire d'une communauté*, Serre Ed., 1980.

L'évêque de Vintimille, en tournée, relate qu'il a repéré des Vaudois à Sospel¹⁷ puis à Vernante, il les fait monter au bûcher¹⁸, des protestants auraient volé la croix de procession des pénitents blancs et l'aurait jetée dans la Bévéra. Un ancien prêtre ayant fait des recherches¹⁹ indique :

« Des colonies de Cathares, d'Albigéois, de Vaudois et d'autres iconoclastes chassés du Languedoc se fixèrent dans les vallées, notamment à Saint-Etienne-de-Tinée, à Péone, à Sospel. Ces hérétiques troublèrent les esprits, incubèrent des idées ariennes (sic)²⁰, le satanisme, le goût de la magie et de la sorcellerie, réveillèrent les croyances païennes aux bons et aux mauvais génies. Le résultat le plus clair fut de répandre, dans les masses populaires, la peur du Diable, des esprits du mal et de leurs auxiliaires, les sorciers. »

Il faut, bien entendu, prendre ces considérations avec précaution, une étude plus « neutre » est nécessaire. Il n'empêche, d'autres éléments attestent les peurs du clergé face à ces « hérétiques ». Pour les traquer, instauré au Concile de Trente (23^e session, Canon VIII, chapitre 1 du 15 juillet 1563), le *Livre des états des âmes* ou *Liber status animarum* qui fournit des instructions claires et détaillées pour que les curés le tiennent de façon rigoureuse, le *Malleus Maleficarum* (Marteau des sorcières) et le manuel des inquisiteurs, le *Directorium Inquisitorum* (Manuel des inquisiteurs)²¹. Au XIX^e s. en ce qui concerne les protestants et les anglicans, dans le comté de Nice, l'on parlera de *dissidenti*.

Sont donc désignés comme hérétiques, tous ceux qui ne suivent pas les dogmes prescrits par l'Eglise catholique. Ils sont pourchassés, torturés, brimés par divers décrets qui resteront en vigueur plusieurs siècles. Les hérétiques peuvent être liés à un pal, sur un tas de fagots, retenus par un collier, puis brûlés ; le relaps, celui qui est retombé une deuxième fois dans l'hérésie était pendu, son cadavre jeté au bûché, ou abandonné sur le lieu de la pendaison. Nice n'est pas exempte de ces procès, preuve que le mouvement vaudois s'y est répandu également.

Dans le comté de Tende

Claude de Savoie, comte de Tende, une conversion ?

Au XVI^e siècle le comté de Tende ne fait pas partie du duché de Savoie. Les territoires sont fluctuants en fonction des échanges, des guerres, des ventes de terrains. A cette époque la seigneurie de Tende est importante ; le château est une vaste et importante bâtisse avec pont levés. La communauté d'habitants est composée par les membres des familles les plus en vue. Toutes les familles nobles aux multiples lignages extrêmement imbriqués sont surveillées tant en France qu'en Savoie où le protestantisme menace de se propager. Pourtant, une partie de la

¹⁷ *Le comté de Nice de la Savoie à l'Europe Nice*, Serre Editeur. P. 75.

¹⁸ Cf. GIOFFREDO, *Storia delle Alpi marittime*, 1650.

¹⁹ CANESTRIER Paul, *Fêtes populaires et Traditions religieuses en Pays niçois*, Ed. Serre, 1985. Né le 22 avril 1889 à Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes), Paul Canestrier est ordonné prêtre en 1913 et nommé à Saint-Martin-d'Entraunes (Alpes-Maritimes) où il étudie les coutumes, l'histoire, les traditions de la région et publie dans des journaux locaux. Il quitte la prêtrise en 1924 et rejoint Paris où il entre au ministère de la guerre mais continue l'étude de sa région, en particulier son histoire militaire. Après sa retraite en 1944 il reprend ses études à la Sorbonne, à l'École des chartes et au Collège de France et présente une thèse sur le culte de la Vierge et des Saints. Il décède le 10 mai 1956 à Tourrette-Levens.

²⁰ Arius (256-336) .de l'arianisme,

²¹ http://www.numilog.com/package/extraits_pdf/e247018.pdf

noblesse adhère aux idées développées par les Réformateurs et les protestants ont pu trouver refuge grâce à la mansuétude de leurs princes. Dans les villages voisins, ils sont irrémédiablement traqués. Le duc de Savoie voit donc le mouvement se développer sur son territoire car les nobles entraînent derrière eux non seulement leur famille mais aussi une partie de la population. Deux partis se mettent en place, catholiques et protestants s'affrontent. Aux questions théologiques s'entremêlent les questions de pouvoir donc politiques.

Claude de Tende

Claude de Savoie (1507 – 1566), comte de Tende, fils d'Anne Lascaris et de René le Grand Bâtard de Savoie et son frère, Honoré II (1511 – 1580) comte de Villars embrassent le parti des Huguenots.²² Claude est lié à la famille du roi de France (son père René est le frère de Louise de Savoie mère de François I^{er}). Son oncle Montmorency sera le chef des huguenots en 1574. Sa sympathie pour les calvinistes semble se préciser lors de son second mariage. Le 10 mai 1534, Claude a épousé en 1^{ère} noce Marie de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes de La Pallice, maréchal de France. De cette union sont issus : Honoré, Renée (Renata de Savoie qui épousera Jacques d'Urfé) et Henri. Marie décédée, en 2^{ème} noce, il épouse le 19 août 1539, Françoise de Foix-Candale, fille de Jean comte de Gurson et de Fleix, ils ont deux enfants : Anne de Savoie et René, baron de Cipières. Certains membres de la famille de Foix-Candale dont Françoise, ont adhéré à la Réforme. Honoré, comte de Sommerive, né de son premier mariage suit le parti catholique et combat Coligny (durant la vie de son père, il n'eut pas une grande influence quoi qu'ils se soient affrontés en 1562 à Sisteron). René, né du mariage avec Françoise de Foix suit les traces de son père.

La question se pose : s'agit-il conversion donc d'une véritable confession de foi ? Quelles étaient ses pratiques religieuses ? Selon Arturo Pascal, Françoise n'est pas étrangère à la mansuétude du comte vis-à-vis du protestantisme naissant. Avant son mariage, Claude en tant que Gouverneur de Provence en Arles, avait combattu les Vaudois sur ordre du roi. En Arles, lorsque les Réformés sollicitent un pasteur, ils seront contraints de réitérer leur requête à quatre reprises.²³ Sans doute quelques raisons politiques ne sont-elles pas étrangères à ses diverses prises de positions²⁴. Mais dès 1540, on le voit prendre la défense des protestants et refuser d'obéir aux ordres du roi de France. En 1545 à Cabrières-d'Avignon où les Vaudois se sont réfugiés, il tente d'éviter les massacres²⁵. Occupés aux diverses guerres Claude laisse donc la conduite de son comté à son épouse Françoise qui a pour guide spirituel un huguenot. Dès 1550, la population vaudoise augmente. Un culte est servi à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du château tandis qu'un ancien moine capucin (ou franciscain) converti, Galaterio de Caraglio²⁶, appelé par le comte²⁷ et doté d'une grande puissance de persuasion, convertit à son tour une partie de la population. Dans les années 1560, Claude intervient à plusieurs reprises en faveur des « religionnaires » de Vence, exigeant que les consuls acceptent en leur

²² PASCAL Arturo, *Ibid.* p. 11, nbp I : *I conti di Tenda, Claudio e onorato II, furano luogotenenti, ammiragli e governatori Del Re Christianissimo : I Grimaldi di Scros riconoscevano il loro vasallaggio dagli imperatori di Germania.*

²³ <http://www.shpf.fr/cahiers/page.php?num=41&idpage=240> . *Echec de la Réforme à Arles au XVI^e siècle.* Jacques PERRIER.

²⁴ Les comtes de Tende étaient les vassaux du roi de France depuis le rattachement de la Provence.

²⁵ PASCAL Arturo, *Ibid.* p. 15, nbp 3, Références : Panisse Passis, Arnaud et Leone.

²⁶ CORVESI Francesco, *Magnifica Communitas Podii Rainaldi – Perinaldo: statuti, convenzion e documenti inediti di una signoria ghibellina sorta tra Provenza e Liguria.* Tricase (Le). 2015.

²⁷ BELTRUTTI Giorgio, *Tende et La Brigue*, La Brigue, Les Editions du Cabri, 1987, p. 247.

sein deux protestants. En 1563, il envoie une supplique au duc Emmanuel-Philibert pour défendre la liberté de conscience ou liberté religieuse.

Cependant à sa mort en 1566, son fils Honoré III (1538-1572) qui lui succède, s'allie au parti des catholiques et renoue avec la répression contre les « hérétiques ». La deuxième guerre de religion (1567-1568) accentue sa détermination, les villages se partagent en deux camps hostiles : les Villarini, partisans d'Honoré II comte de Villars et les Urfellini, partisans d'Urfé, Renée –Renata- de Savoie ayant épousé Jacques d'Urfé, est retournée, elle aussi, à la religion catholique. Les montagnes sont dès lors le siège de règlements de compte, chacun accusant l'autre des pires méfaits. Les Villarini parlent des « *banditi di Madama d'Urfé* ». Le parti des Urfellini accuse les Villarini de fomenter des troubles et envoie une supplique à l'évêque de Vintimille pour qu'il leur dépêche :

« [...] un saint confesseur et prédicateur pour prêcher à la gloire de Dieu et de la bienheureuse Vierge et des Saints afin de confondre les hérétiques qui osent profaner les choses sacrées, qui disent qu'il faut livrer aux flammes et expulser de la maison de Dieu les saintes images des saints et que dans le tabernacle, il n'y a pas le très saint corps de N.S.J.C... »²⁸.

La population est divisée. (On recense trois confréries de pénitents, de nombreuses chapelles). Le duc qui a hérité du comté doit rétablir la paix. En 1570, alarmé par la progression du mouvement huguenot et à la suite de décès suspects à Sospel aux limites du comté de Tende, Emmanuel Philibert édite un décret :

« [...] qu'on ne laisse pas prêcher celui qui n'a pas reçu de licence de la part du titulaire de façon convenable - qu'il ne soit permis à personne de débattre contre les dogmes de la sainte église et contre ses déterminations - pendant que l'on prêche, que l'on ne se permette pas de se promener, de bavarder ou de déranger de toute autre manière la parole de Dieu - que l'on écoute la sainte messe lors des jours d'obligation et que l'on paie les dîmes - que l'on dénonce les hérétiques... »²⁹.

Quand la nouvelle des massacres qui eurent lieu le 24 août 1572 lors de la Saint-Barthélémy se répand, la chasse aux « hérétiques » reprend à Tende et à La Brigue. Un document relatant les événements est cité par Degiovanni³⁰ :

« Quelques hérétiques de Tende et de la Brigue furent battus avec des verges car ils étaient obstinés et quelques-uns d'entre eux étant morts en hérésie dans les bras du démon, ils ne furent pas enterrés dans le parvis mais abandonnés comme des bêtes sur les graves³¹ d'où ils ont disparu car Belzébuth les emporta en enfer pendant la nuit ; ceci est advenu à cause de la malédiction de l'évêque Galbiati venu à Saint-Dalmas ».

²⁸ DEGIOVANNI Pietro, *Gli eretici di Tenda, Briga e Sospello*, Florence, 1881.

²⁹ Cf. GIOFFREDO, *Storia delle Alpi marittime*, p. 371, vol. V.

³⁰ DEGIOVANNI, *op.cit.* (Saint-Dalmas-de-Tende, NDLA)

³¹ Gravier le long des cours d'eau. Une pratique qui perdurera durant quelques siècles encore dans le comté de Nice. Cf. Orban Myriam, *La religion des aristocrates dans le comté de Nice*, Culture Sud, 2011.

L'on note plusieurs arrestations et abjurations dont en 1574 celle d'un certain Antonio Planca³² qui dénonce Galaterio :

« [...] Il se moquait devant moi de la messe, disant que c'était une bouffonnerie, que le purgatoire n'existait pas, que l'on ne devait pas invoquer les saints et que le pouvoir du pape n'était rien ; il a nié la valeur de la confession et a renié l'ordre [monastique]. Il soutenait même que nous étions tous des prêtres et qu'il suffisait de dire nos péchés à Dieu, qu'il ne fallait pas non plus observer de jeûne, mais qu'il était autorisé de manger toute chose tous les jours et qu'on ne devait pas fêter les fêtes sauf le dimanche et que nos œuvres n'étaient pas méritoires... j'ai mangé le repas du soir selon leur usage chez un ministre nommé Galaterio... j'ai retenu que dans l'hostie et le calice il y avait seulement l'esprit et non réellement le corps et le sang de notre seigneur Jésus Christ. »³³

En 1575, la fille de Claude de Savoie et de Marie de Chabannes, Renée héritière du comté, cède ses biens et ses droits au Duc de Savoie. Emmanuel Philibert³⁴ intervient énergiquement pour faire cesser les affrontements, vols, brûlages des terres, et pillages divers et rétablir le pouvoir de l'Eglise catholique³⁵ car le mouvement religieux vaudois pourrait par le jeu des filiations se retrouver au sein de son palais. En 1581 les droits sur le comté de Tende sont définitivement transférés à la Maison de Savoie. Petit à petit le mouvement protestant s'étiolle faute de combattants, les persécutions, les missions de reconquête des catholiques mais aussi les nombreux décrets les brimant les ont fait fuir parfois abjurer. L'historien Arturo Pascal note des périodes des périodes de persécutions sévères alternant avec des périodes de tolérance probablement due à la politique extérieure du duc.³⁶

LES VESTIGES DE L'HISTOIRE

La grotte des *Cauette* (parfois *couette* ou encore *chouettes*)

Creusée à plus de 1100 m d'altitude dans un éperon à pic dans la falaise dite Rocher de la Maïma, appelée aussi Caverne des hérétiques ou des Calvinistes, *Arma dei Cauette* ou encore *Balma delle Cauette*, la grotte servit à la fois de lieu de prière mais aussi de refuge aux Vaudois lorsqu'ils furent pourchassés. Difficile d'accès, elle est située au-dessus du château, sorte de nid d'aigle dans lequel on n'accède que par de petites échelles de bois et un escalier en maçonnerie très étroit. De là-haut on pouvait observer tous les mouvements susceptibles de mettre les fidèles en péril. Elle fait environ dix mètres de profondeur et présente deux proéminences en forme de chaires, creusées dans la roche. Le ministre montait sur ces proéminences pour prêcher les doctrines de la réforme évangélique. « Dans le silence de la nuit, les calvinistes de Tende s'y rendaient à pas furtifs écouter une parole qui substitue aux

³² Arch. de l'évêché de Vintimille.

³³ BELTRUTTI Giorgio, *ibid.*, p.248.

³⁴ Emmanuel-Philibert (1528-1553-1580) dit Tête de Fer, épousa Marguerite fille de François Ier, roi de France.

³⁵ Arch. d'Etat de Turin, *Cita e Contato*, Mazzo 52.

³⁶ PASCAL Arturo, *La Riforma nei domini sabaudi delle alpi maritime occidentali*, Vol XLIX – 1951, Bollettino Storico – Bibliografico. Satet.

fastes des temples un temple unique, plus grand et plus beau, l'Univers et aux actes de foi, la conscience inviolée de l'homme ». ³⁷

Des linteaux

La présence de linteaux dans la vallée de la Roya, notamment à Tende et La Brigue, témoigne de la ferveur religieuse des habitants³⁸. La plupart manifeste la foi catholique ; pourtant quelques linteaux semblent exprimer la foi religieuse des Vaudois et des huguenots. Sur la plupart des linteaux on peut voir le monogramme « IHS », monogramme qui se trouve également sur le blason de Genève³⁹. Difficile donc de distinguer les maisons qui appartenaient aux Vaudois de celles des catholiques. Par ailleurs on peut supposer que les linteaux des maisons des Vaudois ou des convertis ont été détruits ou tout au moins remaniés afin d'effacer les traces d'une appartenance religieuse dissidente. Rares sont les versets bibliques inscrits sur ces linteaux, il s'agit peut-être le fait de protestants, étant lecteurs de la Bible ils se réfèrent uniquement à celle-ci pour leur foi. Il resterait deux témoins à Tende :

- Au n° 183 de la rue de France à Tende on peut lire un verset de l'épître de Paul aux Hébreux : « Nous n'avons point ici-bas de cité permanente mais nous cherchons celle à venir. »
- Place de l'ancienne maison de curie, actuellement Place du Traou (échafaud), sur une porte datée de 1510 ; l'on y distingue les armoiries du duché de Savoie et de la famille des Lascaris, IHS en lettres gothiques ainsi qu'une rose stylisée sur les piédroits qui pourrait symboliser la rose de Luther qui apparaît à la fin de ses écrits⁴⁰.

Quelques linteaux à La Brigue où le mouvement religieux vaudois fut important et les réactions violentes, portent témoignages de cette période. L'inscription IHS, l'agneau et un verset biblique, ancien ou nouveau testament, peuvent induire une adhésion à la Réforme, toutefois comme nous l'avons vu, le monogramme « IHS » est difficile à attribuer et

³⁷ http://www.chroniques-souterraines.fr/dossiers/Sites_Rupestres/06_Alpes_Maritimes/6caouette.pdf.

³⁸ Voir à ce sujet : Luc THEVENON, *La Brigue et ses hameaux*, Nice, Serre éditeur, 2011.

³⁹ Le monogramme IHS (parfois JHS) est une abréviation et une translittération imparfaite du nom de « Jésus » en grec : I = J, H = E et Σ = S (JES. = Jesus/Ἰησοῦς, ἸΗΣΟΥΣ = en grec). Les expressions IESUS, HOMINUM SALVATOR (Jésus, Sauveur des hommes), IESUM HABEMUS SOCIUM (Nous avons Jésus pour compagnon) ou encore IESUS, HOMO, SALVATOR (Jésus, Homme, Sauveur) apparaissent souvent dans des textes latins. L'Église protestante de Genève utilise ce monogramme comme emblème, mais sous sa forme grecque (IHΣ). Ce monogramme figure dans les armoiries de la République et de la Ville, en cimier (demi-soleil avec les trois lettres surmontées d'un signe abrégé). Au moment de la Réforme, l'emblème christique a été conservé de préférence à la Croix. L'interprétation donnée à ces trois lettres est soit celle du début du nom de Jésus en grec, soit IESOUS HEMETERON SOTER (Jésus notre Sauveur).

⁴⁰ Dans une lettre datant de 1530, Luther écrit que sa rose est un symbole de sa théologie. « La croix vient en premier, noire, et dans le cœur avec sa couleur naturelle, pour me rappeler que c'est la foi dans le Crucifié qui sauve. Car celui qui croit de tout son cœur sera justifié. Bien qu'il s'agisse d'une croix noire, qui mortifie et doit faire mal, elle maintient le cœur dans sa couleur, n'altérant pas la nature. En effet la croix ne tue pas, mais elle maintient en vie. Le cœur repose au milieu d'une rose blanche pour montrer que la foi donne la joie, la consolation, et la paix. C'est pourquoi la rose est blanche et non rouge, car le blanc est la couleur des esprits et de tous les anges. Cette rose se trouve sur un arrière-plan de la couleur du ciel, car cette joie dans l'esprit et dans la foi est le début de la future joie céleste, qui est déjà comprise à travers la notion et l'Espérance, mais qui n'est pas encore manifestée. Et dans ce fond se trouve un anneau d'or, qui dure éternellement et n'a pas de fin comme la sainteté au ciel, et qui est le plus précieux des minerais comme l'éternité vaut plus que toute la joie et tous les biens ». En allemand : « *Des Christen Herz auf Rosen geht, wenn's mittem unter'ne Kreuze steht.* (Le cœur du chrétien marche sur les roses quand il se trouve sous la croix) ».

il faut être prudent d'autant qu'ils furent partiellement détruit lors de la domination française. Une étude onomastique est impérative. Notons plus particulièrement pour la recherche :

- Au n° 29 rue Famille-Arnaldi, on lit une inscription calquée de l'épître aux Hébreux, 11, 13-16 (*Peregrini hic sumus y sursum patria nostra ubi hospites non erimus – 1555*).
- Au n° 24, « Si tu dois agir, agis prudemment et considère la fin car tu n'auras l'indulgence qu'à mesure de ce que tu auras donné. 1471 ». *Si quid agis prudenter agas et respice finem non enim habebis indulgentiam nisi dederis modus – 1476*. Au centre IHS avec un palmier, symbole biblique de la justice rendue par la loi et de la rédemption.⁴¹
- Au n° 3 de l'impasse de la Tour, extrait de l'évangile de Luc 10, 5 : « Que la paix soit dans cette demeure » (*Pax huic domui*).
- Au n° 20 de la rue Filippi, un extrait du Psaume 7, 2 : En toi j'ai confiance (*In te domino confido*).
- Au n° 16, « Considère la grandeur, la longueur et la hauteur de la sainte Croix sur laquelle Jésus a été pendu pour toi, fixé par des clous funestes. Heureux celui qui dans sa vie aura suivi Jésus, sa Passion et sa Croix parce qu'il sera avec Jésus à la fin et il ne craindra pas la calomnie. » *PONDER(a) SANCTAE CRUCIS / MAGNI(tu) DINEM / LONGITUDI / NEM ET ALTITUDINEM / IN QUA IESUS CRISTUS PE / PENDIT NUDUS DIRIS CLA / VIS PRO TE CONFIXUS - BEATUS QUI IESUM IN / VITA SUA PASSIONE / M ET CRUCEM SEQUITUR / QUIA IN EXTREMIS BEINE IPSI CUM IESU ERIT / ET AB AUDITIONE MALA / NON TIMEBIT.*

BILAN

Pour contrer la Réforme, le duc et l'Eglise catholique érigent le long des routes et chemins des petites chapelles, des oratoires ainsi que de multiples signes pour prouver leur prééminence. Dans les villages, de magnifiques églises baroques sont édifiées, d'autres sont remaniées. La plupart des protestants quittent le comté pour s'installer en Dauphiné, en Suisse ou retournent dans les vallées du nord du Piémont (le Ghetto vaudois). En 1622 la papauté institue la Congrégation romaine de la Propagation de la Foi, dogmes, rites, règles sont redéfinis. Les Eglises sont retouchées pour glorifier la foi catholique, ors et anges exaltent la vierge, les anges, les saints... C'est la guerre par l'image pour s'opposer aux iconoclastes. La grande peste de 1630, achève d'éradiquer le mouvement. Un premier lazaret est ouvert dans la grotte des *Cauette*, la grotte des hérétiques.

Il reste à l'ononastique (anthroponyme et patronyme) vaudoise d'établir qu'elle fut la survivance des Vaudois dans ces contextes. Comme je l'ai dit dans mon avertissement, selon

⁴¹ Juges 4-4/5 : « Dans ce temps-là Débora prophétesse, femme de Lappidoth était juge en Israël. Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Ephraïm ; et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être jugés ».

la subjectivité des historiens, les informations diffèrent ; mais ce ne sont que des avis, aucune étude systématique n'a encore été réalisée, à ma connaissance.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ALBERTI S., *Storia de la Città di Sospello*, Torino, 1928.
- BELTRUTTI Giorgio, *Tende et La Brigue*, Editions du Cabri, traduit de l'italien en 1987 par Rita Parola.
- BLYTHE Alice Raviola, « De l'osmose à la séparation. La construction de la frontière entre la France et le Piémont-Savoie (XVI^e- XVIII^e siècles) », In *Cahier de La Méditerranée*.
- CANESTRIER Paul, *Traditions religieuses en Pays niçois*, Nice, Ed. Serre, 1985
- CORVESI Francesco, *Magnifica Communitas Podii Rainaldi – Perinaldo: statuti, convenzion e documenti inediti di una signoria ghibellina sorta tra Provenza e Liguria*. Tricase (Le). 2015.
- COUZIN Thierry, *Passer par le XIX^e s. Les frontières, le capitalisme et l'occident*, Berne, Ed. Peter Lang., 2009.
- L'autre comté de Nice, Tende d'après l'inventaire du fonds Paesi de l'Archivio di Corte de Turin (XII^e-XVIII^e siècle)*. In *Recherche régionale*, 2009. N° 193.
- DEGIOVANNI, *Gli eretici di Tenda, Briga e Sospello. nei secoli XVe / XVI*, « Rivista cristiana » Florence, 1881.
- DOMEREGO J.P., *Sospel, l'histoire d'une communauté*, Nice, Ed. Serre, 1980.
- GIOFFREDO Pietro, *Storia delle Alpi Marittime*. Éditions Nice Musées, 2007.
- MARINI L., *Savoïardi e Piemontesi nello Stato sabauda*, 1418-1536, Roma, 1962.
- MONASTIER Antoine, *Histoire de l'Eglise depuis son origine et des Vaudois du Piémont jusqu'à nos jours*. Lausanne, Georges Bridel, libraire éditeur, 1847.
- THEVENON Luc, *La Brigue et ses hameaux*, Nice, Serre éditeur, 2011.
- TOURN Giorgio, *L'étonnante aventure d'un peuple église*. Ed. Claudiana. 1999. *Les Vaudois*. Brépols, 2002.
- RIVOIRE PIETRO, *L'inquisition et les hérétiques du nord de l'Italie d'après les archives du Vatican*, n° 56, pp. 51/56, 1930.

Nice historique

HILDESHEIMER Ernest, 1948 ; Les derniers comtes de Tende, n° 139. Tende et La Brigue sous les seigneurs de la Maison de Vintimille, N° 138. ISNARD Emile, 1948, N° 172, page 20.

Bolletino storico-bibliografico subalpino

- BARBERO A. « Savoïardi e Piemontesi nel ducato sabauda all'inizio del Cinquecento : un problema storiografico risolto ? » in *Bolletino storico-bibliografico subalpino*, LXXXVII, 1989.
- PASCAL Arturo, « *La Riforma nei domini sabaudi delle alpi marittime occidentali* », in *Bolletino Storico-Bibliografico Subalpino*, n. 48, (1950-52).

DIVERS

Pour les linteaux voir : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Lintels_in_La_Brigue